



INFO POLICE-POPULATION

Retour pas à pas vers l'école

Depuis le 11 mai 2020, les élèves ont repris le chemin de l'école obligatoire, ceci de façon progressive et sécurisée. Toutefois, ce retour à la normale implique de rendre à nouveau les enfants attentifs aux **risques** qu'ils encourent sur le **chemin de l'école**. Il est aussi important de les sensibiliser encore une fois à la thématique du **harcèlement scolaire**.

Nous vous rendons aussi attentifs à une nouvelle série d'**arnaques sur Internet et via l'application Twint**.



Un trajet scolaire sûr

La sécurité des enfants de moins de 15 ans dans le trafic routier a considérablement été renforcée au cours des dernières décennies. Ainsi, le nombre d'enfants grièvement blessés ou tués chaque année dans des accidents de la route est passé de 1700 à 170 depuis 1980. Il demeure toutefois

indispensable d'apprendre aux enfants à adopter les bons réflexes sur le chemin de l'école, ce d'autant plus que leur perception du danger est limitée.

COMMENT PRÉPARER AU MIEUX LE TRAJET SCOLAIRE ?

Si le trajet scolaire présente des risques pour les enfants dans le domaine de la circulation, il en comporte aussi concernant leur intégrité personnelle. Pour éviter les mauvaises rencontres, nous recommandons aux parents d'indiquer les endroits où les enfants peuvent se réfugier si nécessaire sur le chemin de l'école et dans les environs immédiats. Il faut aussi définir avec eux quelles sont les personnes qu'ils peuvent appeler à l'aide en cas de nécessité. Par ailleurs, les enfants devraient si possible se rendre à l'école accompagnés de camarades. Ainsi, ils peuvent veiller les uns sur les autres et s'entraider.

Harcèlement scolaire

En Suisse, le harcèlement scolaire touche environ un enfant sur dix. Néanmoins, sachant que bon nombre d'entre eux n'en parlent pas, que ce soit par honte, peur des réactions de leurs parents, de leurs enseignants ou de leurs harceleurs, les chiffres sont probablement encore plus élevés. Souvent insidieux, le harcèlement scolaire peut entraîner des conséquences plus ou moins graves qui se traduisent entre autres par des difficultés scolaires, des problèmes de santé, des troubles du comportement ou même un suicide.

COMMENT BRISER LA LOI DU SILENCE EN CAS DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ?



Escroqueries via Internet et Twint

Des individus mal intentionnés tirent profit de la crise sanitaire du coronavirus et de l'anxiété qu'elle génère pour escroquer leurs victimes sur Internet et via l'application de paiement Twint. Les auteurs prétendent être intéressés par des objets que leurs victimes mettent en vente sur les réseaux sociaux ou les sites de petites annonces mais exigent de leur part une avance de frais. De même, ils cherchent à leur extorquer de l'argent en paiement d'une soi-disant amende en lien avec le coronavirus.

[EN APPRENDRE PLUS SUR CE TYPE D'ESCROQUERIES](#)

Tendances sécuritaires

Pour le canton de Vaud, nous avons observé pendant le mois d'avril 2020 une poursuite de la baisse générale des infractions déjà constatée au cours du mois de mars 2020. En effet, les vols (y compris dans un véhicule) ont fortement baissé, les agressions. Les cambriolages ont légèrement diminué et les escroqueries / extorsions et les vols de véhicules / de plaques ont baissé de manière non significative. Les incivilités et la cybercriminalité uniquement sont en augmentation (moyenne pour l'une et non significative pour l'autre).

[CONSULTEZ LES TENDANCES POUR VOTRE COMMUNE](#)

